

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois 12 fr.
Six mois 23 .
Un an 44 .

L'abonnement continue sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois 14 r.
Six mois 27 .
Un an 51 .

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laflitte-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 12 JUIN 1872

BOURSE DE PARIS DU 12 JUIN

3 0/0 55 70
4 1/2 78 25
5 0/0 86 90

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

BULLETIN QUOTIDIEN

Dans sa séance d'hier, l'Assemblée nationale a voté la disposition de l'article 37 de la loi sur l'armée qui fixe à cinq ans la durée du service.

Dans les élections belges, les catholiques l'ont emporté partout, excepté à Bruxelles et à Ypres.

S'il faut en croire le Times, la réponse de la Prusse concernant la libération du territoire serait arrivée à Paris.

Les feuilles révolutionnaires, auxquelles les mensonges coûtent peu, avaient fait courir le bruit de la mort prochaine du Pape. En même temps, de divers côtés, on a raconté que le gouvernement italien faisait des demandes pour obtenir des puissances qui avaient droit de Veto dans le conclave, qu'elles usent de leur droit pour écarter les cardinaux rétrogrades et faire nommer un pape libéral, décidé à s'arranger avec l'Italie.

Le bruit répandu sur la maladie du Pape, dans la santé est excellente, n'avait d'autre but que de permettre ces démarches, dont l'échec est d'avance certain. Le droit de Veto, compréhensible avec des gouvernements chrétiens, ne saurait exister maintenant quand le gouvernement français a pu s'appeler Jules Favre, le gouvernement autrichien, « De Beust » et le gouvernement espagnol, « Amédée. »

La presse démagogique, en Italie, ne manque jamais une occasion de témoigner sa haine contre la France; véritable meute de roquets qui n'osent aboyer que parce qu'ils peuvent au besoin se réfugier dans les jambes d'un valet de chiens Prussien! Meute lâche et hargneuse dont le bonheur consiste à mordre la main qui lui a jeté la pâture! Les fiers démocrates, qui barbouillent d'encre les feuilles de chou rouge en Italie, feront renchérir le prix de l'encens à force d'en brûler sous le nez du César allemand; le voyage du prince Humbert et de sa femme à Berlin vient de leur fournir un nouveau sujet de diatribes en l'honneur de la Prusse et de diatribes contre notre pays.—La France, vaincue et toute pantelante qu'elle est, leur fait encore si peur, qu'ils voudraient voir anéantir jusqu'à son nom. « Si on la laisse se relever, disent-ils, c'en est fait de la civilisation moderne; c'en est fait de nous! » C'en serait fait de vous? Le beau malheur! A notre avis, si la démagogie européenne se trouvait soumise à de sages réglemens d'échenillage, la société ne s'en porterait que mieux. La proposition faite récemment par le général Du Temple à l'Assemblée de Versailles, de remettre à l'ordre du jour les pétitions sur la question romaine, a mis en émoi les libéraux

italiens de toutes nuances. Le Diritto fait remarquer que l'Assemblée n'a fait qu'ajourner cette discussion jusqu'après le vote des nouveaux impôts et il part de là pour démontrer à sa façon que l'avenir est gros de nuages ultramontains; puis se campant en bravache, le Diritto trouve étrange que le gouvernement italien n'exige pas de la France des explications catégoriques.

Les radicaux italiens feraient mieux de se montrer à la fois moins platement serviles envers la Prusse et moins sottement rodonnants envers la France. Leur conduite envers nous rappelle trop la fable où il est question du « coup de pied de l'âne. »

La presse parisienne et les élections

Commençons par les feuilles républicaines. Voici comment s'exprime le Corsaire :

Dans trois départements, les citoyens appelés au scrutin se sont prononcés pour l'idée républicaine, les institutions républicaines et la régime républicain. Electeurs, avec la majorité pacifique du souverain, ils ont, en déposant dans l'urne des bulletins sur lesquels étaient inscrits les noms des candidats de la démocratie, manifesté l'opinion qui est maintenant celle de la France entière, et dont nous pouvons saluer le triomphe par ce cri qui retentira dans des millions de cœurs : « Vive la République démocratique! »

Le Temps estime que les élections attestent le progrès aussi rapide que constant qui se fait dans les esprits et la confiance croissante du suffrage universel dans le gouvernement de l'homme éminent qui préside à nos destinées. C'est la meilleure réponse, suivant lui, que puissent faire les électeurs « aux coquetteries en règle que se font depuis quelques jours les burgraves de la légitimité et les tenants de l'impérialisme. »

L'Avenir national constate aussi avec la plus vive satisfaction l'échec de la coalition monarchique. C'est à la fois la ruine de tous les partis et la défaite si importante des forces cléricales; c'est le triomphe des idées démocratiques, des opinions saines, de la liberté et du progrès. Espérons que ces résultats si probants seront compris par le gouvernement de M. Thiers comme un encouragement pour lui à persévérer dans son œuvre d'organisation républicaine, et comme une invitation à débarrasser progressivement, mais résolument, les rouages de l'administration et du gouvernement de toutes les personnalités douteuses ou perfides qui ont intérêt à en ralentir le mouvement. »

Le Bien public se félicite de nouveau de l'élection dans le Nord et la Somme. Les monarchistes et bonapartistes avaient fait ouvertement alliance, dit-il, c'était à la République, à l'idée républicaine que cette coalition voulait faire échec. Elle a échoué elle-même complètement. »

Voici l'article que le Pays consacre à ces élections : « Ce que nous connaissons du résultat des élections d'hier établit d'une façon irréfutable que désormais deux seuls partis se trouvent en présence, le parti républicain et le parti impérialiste. Il est tout naturel que le parti républicain, si varié dans ses nuances, se multiple sous ses formes diverses, l'emporte sur le parti impérialiste par suite de la sympathie indiscutable que lui accorde le gouvernement actuel. Demain, nous reviendrons avec plus de détail sur les raisons qui s'imposent désormais aux partis monarchiques, aux légitimistes comme aux impérialistes de faire une alliance contre

l'invasion républicaine, dont les efforts suprêmes tendraient à compromettre gravement l'avenir du pays. »

La Patrie tire du scrutin d'hier cette moralité qu'il n'y a pas de républicains-conservateurs en France et que, si l'on garde la République, il faut s'attendre à l'avènement de la République radicale. Le triomphe de celle-ci est certain, dit-elle, et il n'est peut-être pas éloigné. »

La Liberté dit, au contraire, que « tous ces soutiens analysés rapprochés, tous ces noms sortis de l'urne, classés dans les différents partis qui se disputent ou le pouvoir ou l'influence dans la direction de nos affaires, mettent en évidence que le parti conservateur de la République, opposé en principe aux restaurations dynastiques, gagne chaque jour du terrain et s'impose aux populations par son patriotisme et sa discipline. »

Le Français reste convaincu que les conservateurs ont la majorité dans le pays; si ses candidats sont battus, c'est que les conservateurs sont divisés, dans le pays comme à la chambre; le Français leur promet la victoire le jour où ils seront unis.

Selon Paris Journal, le succès des radicaux provient surtout de leur entente, de leur bonne organisation et de leur énergie : il est vrai que la première loi en politique est d'agir et encore d'agir et toujours d'agir, même contre toute espérance! »

Quel spectacle nous donnons à l'Europe! s'écrie l'Union. Les résultats des élections nous sont parvenus en même temps que les premiers bruits des débats orageux de l'Assemblée; dans les départements comme à Versailles, nous avons à constater un nouveau pas fait en avant dans la voie de la décadence.

Le pouvoir de M. Thiers ne connaît plus de bornes et du même coup la démagogie brise toutes ses digues. Voilà l'enseignement qui se dégage pour nous de la séance d'hier et des élections.

Le radicalisme gagne du terrain à mesure que l'Assemblée se montre plus soumise à M. le président de la République. C'est là un fait manifeste et que l'on s'obstine à ne point voir.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 11 juin 1872.

Il devrait être écrit quelque part que celui qui triomphe par la parole succombera par elle. Je vous ai conté les prodigieux succès obtenus par M. Thiers, il y a deux jours. Hier, il a fallu l'entendre encore offrir sa démission et cela, sans aucune espèce de motif.

Vous savez combien la commission de la loi militaire avait montré de condescendance au chef du pouvoir, en repoussant l'amendement Trochu. Hier matin, dans une nouvelle rencontre, certains membres de la commission avaient exprimé le vœu de soumettre le service de 5 ans à une seule restriction. Après 4 ans de service, les soldats devaient être tenus en congé pendant la dernière année, pour soulager le Budget; 16 voix contre 17 avaient appuyé cet amendement. Une pareille minorité comportait bien quelques égards. Il a suffi cependant que le général Charetton, se fit l'organe de la minorité en présentant cet amendement à la discussion publique, pour remuer toute la bile du chef du pouvoir. On remarquera que cette pro-

position ne changeait rien, en fin de compte, aux vues de M. Thiers, car on peut bien prévoir que, même avec le système de 5 ans de service, le gouvernement ne fera jamais les frais de l'entretien de tous les soldats pendant 5 années; s'il ne veut pas se ruiner, il les renverra avant le temps, sans même que la loi l'y oblige.

Il n'y avait donc qu'à laisser aller cette discussion platonique. Mais M. Thiers ne souffre pas qu'on ait une idée en dehors de lui. Pendant le discours du général Charetton, M. Thiers paraissait hors de lui. Il notait, compulsait, interrompait, gesticulait, comme un étudiant. Puis, nous l'avons vu monter à la tribune, pâle de colère, les lèvres pincées, et le regard ardent, le geste impérieux et brusque. C'est un petit chef-d'œuvre de mauvais goût que son discours. L'orateur a commencé par faire un éloge, à bout portant, du général Ducrot, une critique personnelle des généraux du génie de la commission, éloge et critique, qui étaient également embarrassants pour tous les partis.

L'Assemblée tout entière a manifesté sa surprise. Et alors c'est sur l'Assemblée qu'est retombé l'orage. Après lui avoir dit, sur tous les tons, qu'il n'entendait pas être son esclave, M. Thiers lui a mis pour la vingtième fois encore le marché en main. Notez que l'immense majorité de l'Assemblée était hostile à l'amendement. Aussi sa stupéfaction a été si grande que nul ne s'est senti le courage d'aller féliciter M. Thiers, à sa descente de la tribune. Pendant plus de 5 minutes, il est resté seul au banc des ministres consternés et cloués à leur place. On dit que les flatteurs tremblaient de recevoir quelques coups de boutons. Ce n'est qu'à la longue, que le général Ducrot et M. Casimir Périer se sont risqués à aller tendre la main au chef du pouvoir. L'effet produit sur l'Assemblée était celui d'un coup de tonnerre dans un ciel serein. A la fin, M. Kerdrel, l'un des membres de la minorité de la commission, a cru devoir sauver la dignité de ses collègues en demandant qu'on renvoyât la délibération au lendemain, ne fût-ce que pour éviter le mauvais exemple d'une résolution prise sans le coup d'une menace.

La proposition n'a fait qu'exaspérer les nerfs irritables du président de la République. Ce que voyant, la gauche s'est hâtée d'abandonner ses conditions pour retourner à ses tactiques de parti. C'est de son sein qu'était parti l'amendement du général Charetton. Ce dernier l'a retiré. Et M. Gambetta en personne est venu à la tribune renouveler l'alliance du centre et de la gauche. Cette honteuse volte-face a complété l'indignation de la droite. Elle a si bruyamment imposé silence au tribun-courtsan que la parole lui a été littéralement impossible. Enfin, le général Martin des Pallières a repris en son propre nom l'amendement Charetton. Ce n'était pas que l'on crût beaucoup à sa réussite, mais on tenait à souligner le blâme que cette mesure intelligait au chef du pouvoir. Aussi plusieurs membres de la droite ont-ils imaginé de déposer sur

l'amendement une demande de scrutin public.

Mais il était écrit que cette séance rappellerait la tour de Babel. M. le président Grévy, ahuri par tant d'incidents, n'a pas trouvé la demande suffisamment régulière à l'endroit des signatures. Il a fait voter par assis et levé au moment même où l'on annonçait le dépôt de la demande. La Chambre, qui s'attendait à un autre procédé, n'a pas répondu à l'appel de son président. En sorte que vous auriez pu contempler à la même minute, les réclamations des auteurs de la demande de scrutin, les trépignements de colère du président de la République, l'agitation bouleuse de la gauche qui ne savait plus à qui entendre.

La droite s'est, toutefois, promptement ressaisie. Elle a voté, à une énorme majorité, la nécessité de procéder au scrutin; sans, toutefois, renoncer à ses opinions, car elle a combattu l'amendement par 495 voix contre 59. Quant à la gauche, unique auteur de l'amendement, elle l'a brusquement laissé choir, si tôt qu'elle y a vu un péril de rupture avec le gouvernement. L'essentiel était, pour elle, de conserver le beau côté du mur, et non de faire une bonne loi. Et M. le comte Jaurès a pu constater de nouveau qu'on n'a jamais vu de gauche aussi ministérielle. Il n'y avait qu'un seul spectacle qui fût plus attristant que celui de cette défection des auteurs de l'amendement à leurs propres principes, c'était l'attitude de M. Thiers. Tandis que M. Kerdrel lui disait assez nettement, qu'il n'y avait plus moyen de vivre avec lui, le public des tribunes voyait, en rougissant, le président de la République se démenier contre tout le monde avec une violence puérile. Après avoir longtemps menacé de son petit index tout ce qui l'entourait, ou l'a vu s'éloigner, enfouissant son chapeau sur l'oreille, et criant à qui voulait l'entendre : « Je n'ai jamais été le valet de la monarchie, je ne serai jamais le commis de la république. Ceci s'adressait à M. Paulin, qui, étourdi de ce coup inattendu, semblait se demander avec surprise, lequel de M. Thiers ou de l'Assemblée était le valet de l'autre? »

Conclusion : il ne nous faudrait pas beaucoup de séances de ce genre pour donner la clé des élections de l'Yonne, de la Somme et du Nord.

Je vous ai écrit que le général Faidherbe avait beaucoup contribué au succès de la candidature du député radical dans la Somme. La circulaire suivante, sur papier blanc, a été distribuée à profusion dans toutes les communes de la Somme :

« Le général Faidherbe au vice-président de l'Union Républicaine.
Monsieur le Vice-président,
J'ai l'honneur de vous remercier de la communication que vous avez bien voulu me faire de la situation électorale du département de la Somme, à l'approche du scrutin du 9 juin.
Partageant votre avis, je crois que le côté de l'Assemblée qui a besoin d'être renforcé pour que le gouvernement de M. Thiers puisse se maintenir jusqu'à la libération du territoire, et pour que le pays ne soit pas exposé aux aventures, c'est LA GAUCHE. »